

CLUB ALPIN FRANÇAIS

Reconnu d'utilité publique par décret du 31 mars 1895.



SECTION
DES
PYRÉNÉES CENTRALES

TOULOUSE

Toulouse, le 30 août 1894

Mon cher ami

Je n'avais plus de nouvelles de l'abbé Breuil, si ce n'est un mot reçu après votre départ disant qu'il passerait à Ambrun, pour toucher 50 f le rendant à Marsoulas ... avec moi
 sans doute ... Or aujourd'hui
 30 août j'ai pris un soldat qui n'est autre que l'abbé Bouysse
 porteur d'une lettre de l'abbé Breuil réclamant les 50 balles, et j'en ai
 appris que l'abbé Breuil et le D^r
Capitan étant allés à Marsoulas
 le 28 août pour faire dessein et
 photographier, et que ces Messieurs

trois pressis, n'étaient pas en le
temps de mon vais.....



Je n'ai même pas été prévenu —
Il me semble que cette manière
d'agir peut aisément être
qualifiée de sangsue. — Ces
messieurs ont travaillé pour eux,
et sont passés à loulou sans
me prévenir de leur passage
de quoi, il me semble aurait
pu se faire par un mot au
moins une dépêche, et j'aurais
pu me rendre à la gare ou
ailleurs et causer. Désormais,
prendre leur avis, &c. —
Voilà les faits que je tiens à
vous signaler afin que vous
sachiez à quoi vous en tenir.

Gardez tout ceci pour vous
qui se vous communique

Confidentiellement.

Que pensez-vous de cette conduite ?

— Je ne sais si vous savez que
notre brave Legémi servira irrémédiablement
de 27 ans sans avoir été enlevé
par une paralysie progressive et
cette peste nous a bien vivement
touchés, car nous la regardions
comme un membre de la famille.

Je n'ai pu qu'avec douleur
et support, la caucule sans
pouvoir mettre le nez de hors...
Aussitôt que mon voyageur
sera de retour, et b. c. d. dans
quelques jours la famille sera

à Marsoulas me reposer et
penser à autre chose qu'aux
tristesses de cette vie... et aux
tristes qui ne cessent de
toucher sur mon dos —

Adieu —

Donnez mes respects à vos parents
et priez un instant
pour moi à Madame et
Mademoiselle Carbillac

With cord,

J. Reyroux